

Cofinimmo

Sicaf immobilière publique de droit belge
Bd de la Woluwe 58
1200 Bruxelles
Tel.: (0032) 2 373 00 00
Fax: (0032) 2 373.00.10
R.P.M. Bruxelles 0 426 184 049 BTW

Bruxelles, le 8 novembre 2011

Cher Actionnaire,

Concerne: Assemblée Générale Extraordinaire du vendredi 9 décembre 2011 à 9h00

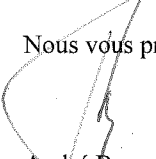
Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de notre société qui se tiendra le vendredi 9 décembre 2011 à 9h00 au siège social de Cofinimmo, Bld de la Woluwe, 58 à 1200 Bruxelles, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-joint.

Dans le cadre de cette Assemblée Générale Extraordinaire, nous joignons également à la présente:

1. Une procuration;
2. Un aide-mémoire pratique;
3. Les projets de fusion avec les sociétés anonymes AMCA, Bethanie, De Paloke, Dewa Invest, Epris, Leopold Basement, Prinsenpark et les société privé à responsabilité Limitée De Abdij et Residentie De Nootelaer;
4. Les rapports du conseil d'administration relatifs aux fusions avec les sociétés susmentionnées;
5. Les rapports du commissaire relatifs aux fusions avec les sociétés susmentionnées.

Dans l'hypothèse où la moitié du capital ne serait pas représentée lors de cette Assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2011, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, avec le même ordre du jour, est prévue le mardi 27 décembre 2011 à 9h00. Cette assemblée pourra délibérer valablement sur les points repris à l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée par les actionnaires présents.

Nous vous prions d'agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.


André Bergen
Président du Conseil d'Administration

Een Nederlandstalige versie van deze oproeping en van de hogervermelde documenten kan gratis bekomen worden op eenvoudige aanvraag gericht aan de maatschappelijke zetel van Cofinimmo (t.a.v. de juridische dienst).